

# Internet et les contes



Le conte est il comme on l'entend la sagesse des nations ? En tout cas le poète nous dit que « les peuples privés de légende sont condamnés à mourir de froid ».

Le conte communique avec notre inconscient. Il ne nous parle pas seulement de choses enfouies depuis des générations (cet « inconscient collectif » qui fait partie des fantasmes totalitaires), mais tout simplement cet inconscient individuel dont nous émergeons. Il n'extériorise pas seulement nos préoccupations, il rend possible nos pensées. Nous avons besoin d'une « forme » pour donner sens.

**En user sans compter** Le conte est une de ces formes, situées dans la relation entre l'oral et l'écrit, et qui n'est pas à référer à une nuit des temps si commode pour ne rien expliquer : nous avons besoin de créer des récits en permanence. Entrer dans le récit c'est prendre conscience du temps, entrer dans l'histoire, qu'elle soit individuelle ou collective.

Par sa structure rigide le conte permet de fixer des pulsions, des attentes, des angoisses. Il suffit de voir comment un enfant va nous reprendre quand on modifie le conte qu'il connaît. On a besoin de s'appuyer sur de telles structures.

Les contes n'ont pas seulement une vertu pédagogique comme certains aspects de l'œuvre de Bruno Bettelheim le laissent parfois entendre. Ils ne disent pas seulement la morale, ils ne s'insèrent pas seulement dans la société, ils ne sont pas toujours « politiquement corrects ». Je pense à ces contes et proverbes africains où l'on demande à l'assistance ce qu'il faut conclure : « Quel est le plus peureux des deux héros ? », ou à ces proverbes à conclusions aléatoires. Selon l'assistance on aura effectivement des réactions qui peuvent être opposées : c'est de l'expérience du groupe que naît la vérité. L'évolution est permanente.

Passé un certain âge, il faut voir plus loin que le bout de son conte. L'adolescence n'est pas « l'heure du conte ». Les histoires alors défilent toujours, mais autres : les personnages sont plus complexes, les épisodes semblent mieux mimer la vie, le temps devient incertain et les conclusions plus « problématiques » que dans les contes. Cette étape est également indispensable. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne reviendra pas au conte, qu'on

n'aura pas besoin de s'y ressourcer à d'autres moments de la vie.

Pour la période où les enfants aiment les contes, les éducateurs doivent pouvoir donner accès à de nombreux textes, des versions différentes, des contes de tous les pays. C'est donner forme et ouverture à l'interculturel.

**Les sites Internet** Les sites Internet comportant des contes, consacrés partiellement à ceux-ci ou spécialisés dans ce domaine, se développent actuellement. Les contes proposés en ligne sont en général, assez courts (de une à trois pages en moyenne). Ils peuvent permettre des usages pédagogiques dynamiques.

Ces sites proposent tout ou partie de textes :

- Issus de la tradition populaire et présentés par régions, pays ou aires culturelles comme les contes de Gascogne, les contes du Québec ou les contes esquimaux ;
- issus de recueils d'auteurs, qu'ils soient identifiés comme écrivains-conteurs (Grimm, Perrault, Andersen) nouvellistes et conteurs (Maupassant), autres écrivains (Cendrars). Les sites donnent des choix correspondant aux personnalités qui les ont mises en place (il n'y a jamais d'œuvres complètes). Ce qu'il convient de noter, sur ces sites, c'est la « signature ». Il nous semble en effet nécessaire de s'assurer :
- D'une part que tout site Internet est bien identifié (qui parle ?), ce qui n'est pas toujours le cas. Il n'est pas non plus inutile de savoir si le site est la création d'un conteur, d'un réseau de bibliothèques ou d'un écrivain... Si cela vous semble peu clair, insuffisant... n'hésitez pas à envoyer des courriels pour demander des explications au webmaster. Ne vous demandent-ils pas d'ailleurs : « Écrivez-nous » ?
- D'autre part que les textes comportent la mention de leurs sources, ou de l'auteur qui a effectué la réécriture, ou du traducteur (relisez plusieurs textes Internet de Grimm, vous serez parfois surpris des différences). Il s'agit là du respect du droit moral sur la propriété artistique. La situation des « illustrateurs » sur ce type de site est parfois pire encore que celle des auteurs : même des sites agréables et bien intentionnés, mettent des « illustrations » reprises éventuellement de livres, sans indication du créateur, ni la source. Si vous créez vous-même un site, pensez à respecter un code de bonne conduite à cet égard. Cela ne vous enlève rien et permet au contraire d'expliquer aux enfants et aux jeunes qu'il y a un pilote dans toute création. Les textes ne naissent ni de l'air du temps ni du « petit clic » créateur d'hyper-liens.

### **Jean Foucault**

Jean Foucault est le rédacteur en chef de la revue Lignes d'écritures, une publication de Rénadej, Réseau national de développement des écrits littéraires de jeunes

Article extrait de [Les Cahiers de l'Animation n°32](#)